

9.—Trafic du voiturage motorisé, 1948 et 1949—fin

Année et détail	Marchandises			Voyageurs	Total
	Recettes annuelles de \$20,000 et plus	Recettes annuelles de \$8,000 à \$20,000	Recettes annuelles de moins de \$8,000		
1949					
Voyageurs—					
Trajets réguliers—					
Interurbains et ruraux..... nomb.	248,415	2,335	350	139,243,269	139,494,369
Urbains..... " "	—	2,106	—	230,524,700	230,526,806
Service spécial et loué—					
Interurbain et rural..... nomb.	8,126	—	—	5,901,192	5,909,318
Urbain..... " "	—	—	—	256,953	256,953
Total, voyageurs..... nomb.	256,541	4,441	350	375,926,114	376,187,446
Total, marchandises—Service interurbain et rural..... tonnes	12,696,256	1,283,019	1,066,215	42,214	15,087,704

Accidents d'automobile.—Les automobilistes sont tenus de faire rapport des accidents, mais il n'existe pas de statistiques complètes à cet égard pour toutes les provinces. La Division de la santé et du bien-être du Bureau fédéral de la statistique réunit les données sur les pertes de vie dues aux accidents d'automobile (tableau 10). La comparaison directe de ces statistiques provinciales n'a guère de valeur en raison des différences de superficie, de population, de densité du trafic, etc.; mais, afin de placer les provinces sur une base à peu près semblable, la moyenne de personnes tuées par 10,000 automobiles immatriculées a été établie. Malgré cela, ces chiffres ne reflètent aucunement les différences d'utilisation, de climat, de routes, de tourisme, etc. qui entrent en jeu dans les accidents; mais il est évident qu'une éducation en matière de sécurité s'impose dans toutes les provinces.

Le tableau 11 donne le nombre des personnes tuées ou blessées dans les accidents d'automobile signalés par la Division des véhicules automobiles des gouvernements provinciaux. Il est fort possible que des personnes déclarées blessées par les autorités provinciales meurent de leurs blessures par la suite et figurent comme mortes au tableau 10, et aussi que des accidents survenus tard en décembre et ayant la mort pour résultat soient attribués à décembre par les autorités provinciales, mais à janvier de l'année suivante dans les statistiques des décès. En conséquence, les chiffres des morts accidentelles présentés aux tableaux 10 et 11 ne sont pas absolument concordants.

10.—Pertes de vie dues à des accidents d'automobile, par province, 1941-1950

NOTA.—Les statistiques du tableau sont réunies par la Division de la santé et du bien-être, Bureau fédéral de la statistique. Les chiffres des années 1926 à 1935 figurent à la p. 586 de l'Annuaire de 1941 et ceux de 1936 à 1940, à la p. 746 de l'édition de 1948-1949.

Année	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Total
PERTES DE VIE SELON L'ENDROIT ¹											
1941.....	...	9	104	89	485	835	79	45	78	128	1,852
1942.....	...	8	72	52	363	610	52	58	62	132	1,409
1943.....	...	5	90	70	392	563	44	34	84	155	1,437
1944.....	...	11	73	56	406	526	53	43	80	124	1,372
1945.....	...	8	76	90	424	637	67	58	71	125	1,556
1946.....	...	4	84	69	482	729	94	70	91	158	1,781
1947.....	...	15	83	104	476	753	77	51	103	207	1,869
1948 [*]	5	96	118	599	782	81	87	125	193	2,086
1949 [*]	11	102	96	645	873	105	85	172	176	2,265
1950.....	18	7	94	103	682	850	75	91	162	188	2,270

¹ Comprend toutes les personnes tuées dans des accidents d'automobile, selon la province dans laquelle le décès s'est produit.